

Paris, le 05 mai 2020

Objet : Préparation du déconfinement progressif à partir du 11 mai

Madame, Monsieur

Après ces longues semaines de confinement durant lesquelles les transports du quotidien ont tourné à faible régime (depuis le 17 mars, nous assurons environ 20% du plan de transport habituel pour répondre aux besoins de mobilité des personnels essentiels au fonctionnement du pays, dont bien sûr les personnels soignants), nous nous préparons désormais activement au déconfinement progressif décidé par le gouvernement.

A quelques jours du 11 mai, j'ai tenu à partager avec vous les mesures que nous avons prises sur LAJ, en conformité avec les directives gouvernementales et en accord avec Île-de-France Mobilités, afin d'assurer un retour progressif de nos voyageurs dans nos gares et dans nos trains dans les meilleures conditions possibles.

En premier lieu, je souhaite faire un point sur le nettoyage de nos trains et de nos gares qui est un de nos enjeux majeurs de cette reprise.

En ce qui concerne le matériel roulant, toutes les rames sans exception sont d'ores et déjà engagées dans un programme de désinfection quotidienne de toutes les surfaces de contact (sièges, vitres, parois, poignées, cabines de conduite, etc.). Ces opérations sont réalisées principalement de nuit et seront complétées d'un dispositif en matinée / soirée en gare de Paris Saint-Lazare, avant fin mai.

Le nettoyage des gares a également été largement renforcé. Dans un certain nombre de gares, des distributeurs de gel hydro-alcoolique seront mis à la disposition des voyageurs, principalement à proximité des surfaces qu'ils sont susceptibles de toucher (comme les automates de vente par exemple). Par ailleurs, un dispositif de marquage au sol est en cours de déploiement au niveau des guichets, des automates de vente (empiétant parfois sur le périmètre ville), des écrans d'information voyageurs et sur certains quais pour faciliter le respect des règles de distanciation physique.

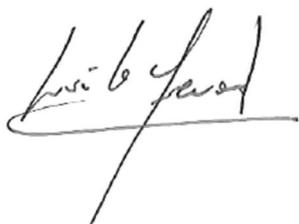
Comme annoncé par le Premier Ministre le 28 avril, le port du masque sera obligatoire dans les transports en commun et la distanciation physique d'un mètre entre chaque voyageur devra être maintenue à bord des rames. Concrètement, cette règle de distanciation à bord des trains signifie que nous ne serons en capacité de faire voyager qu'un très faible pourcentage de notre volume habituel de voyageurs à compter du 11 mai (de l'ordre de 15 à 20%).

Dans ce contexte, nous n'avons pas d'autre choix que de demander instamment aux employeurs de maintenir les règles de télétravail qui prévalent actuellement pendant la période de confinement. Par ailleurs, pour les salariés qui auront la nécessité de se rendre sur leur lieu de travail, un étalement de leur arrivée le matin et de leur retour le soir est une condition impérieuse du bon déroulement de leurs déplacements aux heures de pointe. Votre appui pour porter ces deux messages auprès des entreprises de votre territoire nous serait une aide très précieuse pour assurer les déplacements de nos voyageurs dans les meilleures conditions possibles.

Soyez assurés que nos équipes sont mobilisées et investies, soit physiquement sur les sites en respectant scrupuleusement les gestes barrières, soit en appui à distance, pour réussir ce déconfinement progressif à compter du 11 mai.

Mes équipes en charge des relations institutionnelles se tiennent à votre disposition cette semaine pour un échange téléphonique plus détaillé sur nos actions préparatoires à la reprise. Elles reviendront vers vous d'ici la fin de semaine pour préciser le plan de transport qui sera réalisé à partir du 11 mai sur les lignes LAJ dès que le sujet sera définitivement calé en lien avec Île-de-France Mobilités et en interaction avec le gouvernement.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lucile Quessart', with a long horizontal stroke extending to the right.

Lucile QUESSART
Directrice des Lignes L,A,J